

**ARRÊTÉ DEP-2024-063 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL PHOTOGRAPHIE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 9 Février 2021 portant création du baccalauréat professionnel photographie ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat photographie pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Azdine RAMDAN, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean Luc BARBIER
Madame Hélène BENCHETRIT
Madame Aurélie DRION
Monsieur Guillaume BRAUD

Madame Emanuelle DELORME
Madame Céline LOURD
Madame Léa NEUVILLE
Monsieur Patrick TAÏB

Professionnelles :

Madame Laurene ZABARY
Madame Maryne LEROND

Madame Mélanie COMPAGNIN
Monsieur Michaël GUICHARD

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER